

Compte-rendu de la journée géotourisme - mercredi 09/11/2022 à Superdévoluy

**« Connaître, Protéger et Valoriser
les richesses cachées de nos territoires de montagne »**



« Connaître, Protéger et Valoriser les richesses cachées de nos territoires de montagne », tel était le thème de la journée du 9 novembre 2022 à Superdévoluy, organisée par la CCI des Hautes-Alpes et le Cluster Montagne, dans le cadre de leur programme commun « Les Rencontres Économiques ».

Cette journée de partage et d'échanges professionnels a réuni les principaux acteurs de l'écosystème : scientifiques, élus, institutions, gestionnaires, professionnels, entreprises, acteurs associatifs... réunis pour évoquer le passé, le présent et l'avenir du géotourisme.

Vous trouverez ci-après le **compte-rendu** succinct de cette journée.

[Rappel du programme et des intervenants](#)



1. Introduction

Cette journée a été l'occasion de définir la notion de géotourisme et les différents acteurs associés.

Le géotourisme peut être défini comme un ensemble de pratiques, d'infrastructures et de produits visant à promouvoir et protéger le patrimoine géologique d'un territoire.

Le géotourisme prend donc de multiples formes, avec une variété d'acteurs publics et privés dans un contexte de hausse de la fréquentation des sites concernés (grottes, gorges, canyons...).

Cette hausse de la pratique, individuelle et/ou accompagnée, nécessite une adaptation des territoires avec des politiques qui vont dépendre de l'histoire, de l'organisation et de la spécificité du site.

Au cœur d'un milieu naturel fragile, les acteurs du géotourisme (scientifiques, gestionnaires, professionnels, équipementiers, bureaux d'études...) sont à la fois « acteurs » et « garants » de cet univers particulièrement spécifique !

Les 3 axes essentiels du Géotourisme à retenir : Connaître / Protéger / Valoriser

A noter le concept de géoparc en lien direct avec la thématique du jour.

Le label « géoparc » de l'UNESCO (présenté par M. PAGES) récompense les sites qui mettent en œuvre une stratégie de développement s'appuyant sur le géotourisme.

Il répond pleinement aux trois axes du géotourisme (Connaître / Protéger / Valoriser) en améliorant la chaîne de connaissance du territoire labellisé, tout en l'enrichissant avec celle du réseau UNESCO.

Le label géoparc mondial UNESCO consacre un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Il récompense une démarche ambitieuse portée par un territoire et tous ses représentants : élus, associations, habitants..., qui deviennent de fait des « géopartenaires ». Les géoparc sont avant tout des projets par et pour les habitants du territoire.

Le label s'appuie sur trois piliers :

- Préservation : une meilleure connaissance scientifique des sites permet d'orienter et d'adopter, si nécessaire, des mesures de gestion pour la préservation des richesses géologiques.
- Education : dans un géoparc, la géologie est une porte d'entrée privilégiée pour la sensibilisation à l'environnement et au territoire.
- Tourisme durable : le géotourisme participe au développement local à travers un tourisme durable orienté sur la thématique de la géologie.

Les piliers des géoparc sont régulièrement questionnés par un comité d'experts, qui décide de prolonger ou non la labellisation d'un territoire en fonction des efforts réalisés.

La valorisation du patrimoine géologique dépend des territoires et de leur appropriation du label. Néanmoins, du fait de la reconnaissance UNESCO du site, le site est naturellement valorisé au niveau touristique.

2. Une grande variété dans la typologie des sites...

Cette journée a permis d'identifier plusieurs catégories de sites. Vous trouverez ci-dessous quelques points d'intérêt et de vigilance soulignés lors des échanges, que chacun pourra compléter eu égard à ses connaissances et/ou expériences...

2.1. Grands sites, les plus aménagés et fréquentés

Exemple : Grotte de Chorranche (Vercors)

Points d'intérêt :

- Facilité d'accès pour les visiteurs (parking, signalétique...)
- Retombées économiques importantes pour le site et le territoire

Points de vigilance :

- Sur-fréquentation en période estivale, et à l'inverse peu de monde sur certaines périodes
- Vigilance environnementale particulièrement accrue du fait de la forte fréquentation

2.2. Sites intermédiaires, avec un aménagement présent mais limité

Exemple : Grotte de Saint-Christophe-la-Grotte (Savoie)

Points d'intérêt :

- Pour les visiteurs : moins de monde que sur les grands sites
- Pour les territoires : investissement accessible et argument pour la diversification

Points de vigilance :

- Site en zone rurale qui doit imposer son intérêt
- Trouver son équilibre économique

2.3. Sites non aménagés et non encadrés

Exemple : Grotte du Trou du Glaz (Chartreuse)

Points d'intérêt :

- Lieux préservés car peu connus
- Visite exclusive qui répond aux nouvelles attentes

Points de vigilance :

- Accessibilité parfois complexe
- Problème en cas d'accident (responsabilité, secours...)

2.4. Cas particuliers

Via Souterrata du Dévoluy

Première via-ferrata souterraine d'accès gratuit ouverte 365 jours par an.

Points d'intérêt :

- Offre originale et exclusive
- Offre accessible au plus grand nombre

Point de vigilance :

- Coût de l'aménagement (investissement et entretien)
- La malveillance et la sécurité

Mine d'Argent du Fournel (Hautes-Alpes / Ecrins) :

Reconversion d'un site industriel

Points d'intérêt :

- Mise en valeur d'un patrimoine exceptionnel
- Diversification qualitative de l'offre touristique

Point de vigilance :

- Coût de la réhabilitation
- Contrainte du site du fait de son histoire

Gorges du Sierroz (Savoie) :

Réouverture de l'accès libre aux gorges naturelles du Sierroz après 40 ans d'abandon

Points d'intérêt :

- Remise en valeur d'un patrimoine naturel exceptionnel
- Réappropriation d'un site naturel historique par les habitants du territoire

Point de vigilance :

- Le coût du réaménagement du site et son entretien
- La malveillance et la sécurité

3. ...et dans les modèles de gouvernance

Cette journée a aussi été l'occasion d'aborder les différents types de gouvernance existants.

Vous trouverez ci-dessous plusieurs typologies de gestion de site.

L'intérêt de la journée a été de montrer que chaque modalité de gouvernance a son intérêt et répond aux attentes des différents acteurs concernés.

Les intervenants ont pu exposer les spécificités de leurs modes de gouvernance et restent à disposition de ceux qui souhaitent les interroger à ce sujet.

- **Sites avec gestion privée**

Exemple : Grotte de Choranche (Vercors)

Contact : Laurent GARNIER, directeur de la grotte de Choranche

- **Sites avec gestion publique**

Exemple : Grottes Saint-Marcel (Ardèche)

Contact : Jérôme LAURENT, maire de la commune

- **Sites avec gestion en DSP (Délégation de Service Public)**
Exemple : Grottes de Saint-Christophe (Chartreuse)
Contact : Amandine DUVAL, gérante de la société d'exploitation
- **Sites avec gestion associative**
Exemple : Gorges du Sierroz (Savoie)
Contact : Sébastien POMINI, président de l'association de 2010 à 2022

4. Quels sont les grands enjeux et problématiques ?

Le géotourisme s'intègre dans les enjeux de diversification des activités touristiques pour un tourisme multi-saisons. La mise en valeur du patrimoine géologique, avec des contenus de qualité et des animations, vient aujourd'hui conforter une offre touristique de pleine nature déjà existante.

Au travers des différents intervenants, plusieurs enjeux et problématiques ressortent :

- L'intrusion de l'Homme dans ces espaces cachés, confinés, préservés, habités, n'est pas sans poser question... Comment développer et à la fois protéger ?
- Pour les sites très connus, très fréquentés, la question de la mise en place de quotas se pose, avec, en corollaire, l'augmentation du prix du ticket d'entrée pour garder un chiffre d'affaires équivalent.
- Pour les sites touristiques moins connus, la rentabilité économique pose question. Les aides publiques diminuant, certains sites pourraient se retrouver en difficultés.
- Quelle place pour les professionnels de l'accompagnement ? Les BE (Brevets d'Etat) doivent trouver toute leur place dans cette dynamique croissante du géotourisme.
- Quelle évolution de la réglementation et de la judiciarisation dans les sites géotouristiques ?
- Quel positionnement de la Fédération Française de Spéléologie vis-à-vis de la poussée du géotourisme ? Le passage du « sport exclusif » au « loisirs tous publics » implique de s'adapter en permanence, tout en conservant ses fondamentaux.
- Comment les acteurs impliqués peuvent-ils mieux collaborer, quelle gouvernance idéale pour les sites géotouristiques ?
- L'« edutainment » dans les sites géotouristiques est-il une orientation souhaitable ? (Démarche qui consiste à associer du divertissement et du ludique dans une activité culturelle ou à dimension pédagogique/éducative).
- Face à l'augmentation de la fréquentation, les décideurs aménagent, les aménagements confortent la qualité de l'offre, la fréquentation augmente : quand faut-il arrêter les aménagements ? Comment contrôler le volume de fréquentation ?

Pour aller plus loin dans la réflexion : la notion de complémentarité des offres sur un territoire.

Dans la plupart des cas, lorsqu'un site propose un mono produit touristique, la courbe de fréquentation est toujours la même : au début la courbe augmente, puis se tasse et finit par s'infléchir.

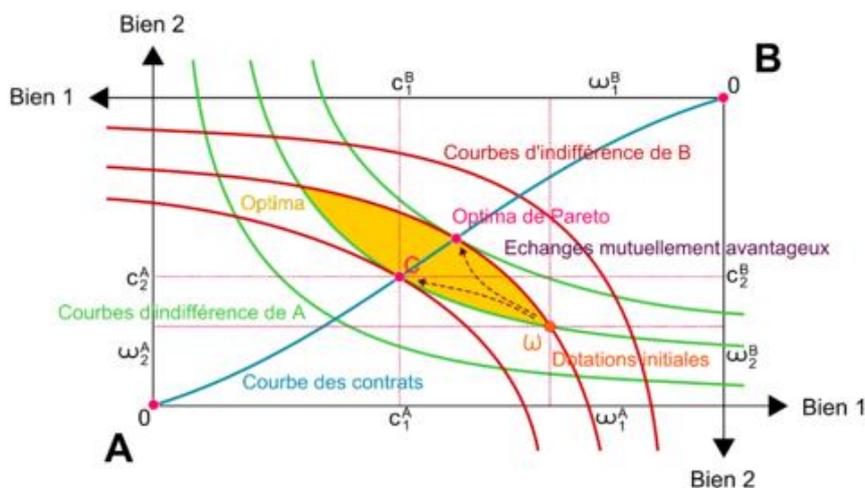
Si le gestionnaire souhaite redynamiser son site, il doit systématiquement proposer du nouveau. Seuls les sites à vocation unique et exceptionnels peuvent remédier à cette trajectoire, comme par exemple les grottes de Choranche, dont l'enjeu principal va être de gérer et contrôler la fréquentation. Une surfréquentation susceptible elle-même de dégrader l'attractivité du site (image, environnement...).

Sur les sites touristiques, et en particulier sur les sites naturels, il est primordial de trouver le juste équilibre entre préservation et développement.

A ce stade, la notion de « l'optimum de Pareto » peut être intéressante à évoquer. Pour rappel, une situation est dite Pareto-optimale, si on ne peut pas améliorer la situation d'un individu sans détériorer celle de l'un au moins des autres agents.

L'allocation des ressources sera optimale au sens de Pareto si l'on ne peut pas modifier le système de production et de répartition en accroissant le niveau d'utilité d'un individu au moins, sans diminuer celui des autres. Inversement, une allocation des ressources ne sera pas optimale au sens de Pareto, si l'on peut augmenter le niveau d'utilité d'un individu sans diminuer celui d'un autre.

L'équilibre de Pareto est utilisé essentiellement en théorie des jeux et fait écho aux théories du bien être et d'une allocation optimale de ressources.



Diversifier les offres de territoires et inclure le géotourisme en tant que produit aux côtés de bien d'autres, en valorisant quand il le faut (ailes de saison), protégeant les milieux fragiles qui s'y trouvent, et être en capacité d'être agile et de valoriser d'autres produits correspond à l'équilibre idéal pour un gestionnaire de site

Si celui-ci est public, la situation est plus facile, puisqu'il dispose directement des autres ressources, et le site géologique peut être vu comme un bien commun.

S'il est privé ou associatif, le gestionnaire doit être associé à son territoire de montagne, afin de travailler dans cette complémentarité et de trouver une offre harmonieuse tout au long de l'année.

5. Conclusion

En clôture des interventions, la table ronde a permis de synthétiser les thématiques abordées :

- La France présente un patrimoine géologique très riche et varié, qui mérite d'être mis en valeur. Par exemple, les Hautes-Alpes comptent environ 800 cavités, dont 600 dans le Dévoluy !
- Les usages ont évolué, avec des nouveaux profils de pratiquants qui veulent consommer et vivre des expériences. Mais attention aux conflits d'usages que cela peut poser à certaines périodes.
- Les outils numériques peuvent être utilisés pour l'information aux visiteurs, mais aussi pour fluidifier les réservations et mieux anticiper les pics de fréquentation.
- Le futur du géotourisme passera par la chaîne de compétences existante entre les différents acteurs, ainsi que par les modes d'organisation des sites et les enjeux de développement durable.

Il a enfin été rappelé l'importance des entreprises qui travaillent sur l'ingénierie, l'aménagement, les équipements et les services des sites géotouristiques. A la suite des maîtres d'ouvrages décisionnaires, les entreprises sont garantes des réalisations remarquables susceptibles de faire connaître, protéger et valoriser les sites et ceci en toute sécurité.

A ce propos, plusieurs entreprises du Cluster Montagne sont venues présenter leurs expériences et leurs expertises en la matière.

Vous trouverez ci-après la liste des entreprises expertes présentes et/ou intervenantes :

CAN – <https://groupe-can.com/>

CIMEO - <https://agence-cimeo.eu/>

GÉOLITHE - <https://groupe-can.com/>

MDP CONSULTING - <https://www.consultingbymdp.com/fr/>

MND - <https://mnd.com/>

STYX4D - <https://www.styx4d.com/>

TELOA - <http://www.teloa-coop.com/>



Si vous souhaitez :

- En savoir plus sur ces entreprises et leurs réalisations,
- Recevoir les présentations projetées,
- Connaître d'autres experts du géotourisme,

Vous pouvez contacter :

Marjorie VIDAL - CCI des Hautes Alpes - m.vidal@hautes-alpes.cci.fr

David MICHAUD - Cluster Montagne - d.michaud@cluster-montagne.com

6. Contacts

CCI des Hautes-Alpes

- Marjorie VIDAL (chargée de projets) : m.vidal@hautes-alpes.cci.fr
- Claire PELLEGRIN : c.pellegrin@hautes-alpes.cci.fr
- Régis BOUCHACOURT, élu référent montagne CCI - regis@mit-conseil.com
- Mathieu BADINIER, directeur général CCI - m.badinier@hautes-alpes.cci.fr
- Harold KLINGER, élu CCI - h.klinger@territoiresdemontagne.eu

Cluster Montagne

- Benoît ROBERT (directeur) : b.robert@cluster-montagne.com
- David MICHAUD : d.michaud@cluster-montagne.com

Experts

- Représentant le Comité National des géoparc (président) et le géoparc de Haute-Provence (directeur) > Jean-Simon PAGES : js.pages@provençalpesagglo.fr
- Représentant le Laboratoire EDYTEM - Université Savoie Mont Blanc (géographe et maître de conférences) / IFREEMIS > Fabien HOBLEA : Fabien.Hoblea@univ-smb.fr
- Représentant la Fédération Française de Spéléologie (directrice technique nationale) > Marie-Hélène REY : marie-helene.rey@ffspeleo.fr
- Représentant le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyonisme (président) > Emmanuel TESSANNE : manu.tessanne@wanadoo.fr

Gestionnaires de sites

- Représentant les Grottes de Choranche, Vercors (gérant et directeur) > Laurent GARNIER : gerant@visites-vercors.com
- Représentant les Grottes Saint-Marcel, Ardèche (maire de la commune) > Jérôme LAURENT : jeromelaurent.stmarceldardeche@gmail.com
- Représentant les Gorges du Sierroz, Savoie (président de l'association entre 2010 et 2022) > Sébastien POMINI : seb.pomini@gmail.com
- Représentant les Grottes de Saint-Christophe, Chartreuse (gérante de la société d'exploitation) > Amandine DUVAL : laurette.botta@saint-christophe-la-grotte.com
- Représentant la Mine d'Argent du Fournel (archéologue) > Bruno ANCEL : brancel@orange.fr
- Représentant la Via Souterrata du Dévoluy > Florence GIACCONE : responsable-tourisme-sport@mairiedevoluy.fr
- Jean-Marie BERNARD – Président du CD 05
- Marc CASALI – Moniteur et guide de spéléologie – Diplômé d'État : Spéléologie / canyon. Accompagnateur en montagne. Ski nordique.
- Membre du Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon.

- Membre de la Fédération Française de Spéléologie
- Conseiller technique adjoint du Spéléo Secours Français des Hautes-Alpes
- M. Michel RICOU-CHARLES - président de la CCBD
- M. Alexandre CHAPUT - paysagiste et spéléologue, Président du Comité Départemental de Spéléologie des Hautes-Alpes (CDS 05) de décembre 2012 à décembre 2021 et Membre et Trésorier du club Le Chourum de Veynes, Administrateur du Comité Spéléologique Régional - acgap@orange.fr
- Représentant l'ONG Tétraktys (directeur) > Raphaël TROUILLER : raphael.trouiller@tetraktys-ong.org

Entreprises

- Représentant le groupe CAN (responsable développement) > Arthur BOURRET : abourret@can.fr
- Représentant la société GÉOLITHE (ingénieur et responsable commercial) > Julien LORENTZ : julien.lorentz@geolithe.com
- Représentant la société TELOA (directeur) > Eric ARTIGA : e.artiga@teloa.fr
- Représentant la société STYX 4D (gérant) > Johan BERTHER : johan.berthet@styx4d.com
- Représentant la société MDP Consulting (consultant) > Alexandre CHALENCON : alexandre.chalencon@consultingbymdp.com
- Représentant la société CIMEO (gérante) > Marion DOUARCHE : agence@cimeo.eu

Merci à toutes les personnes présentes et qui contribué à la réussite de cet évènement !

RV en 2023 pour les 7^e Rencontres Économiques de la Montagne

➔ « Tourisme du ciel »

Date à venir
